

Questions orales

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, le ministre continue d'éluder la question. Tout ce que nous voulons, c'est connaître les faits et avoir une enquête impartiale sur les événements de Somalie. Nous ne voulons pas que l'impartialité de l'enquête soit compromise.

En dépit des assurances du ministre et de M^{me} Doyle, la population a l'impression que cette enquête n'est plus objective et qu'on ne pourra pas aller au fond des choses.

Le ministre de la Défense rétablira-t-il l'intégrité de l'enquête publique en relevant immédiatement Anne-Marie Doyle de ses fonctions?

L'hon. David Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, j'ai énuméré les trois critères auxquels les commissaires devaient répondre avant d'être nommés. L'un d'eux est l'impartialité.

S'il est établi que l'enquête n'est pas impartiale et si d'autres personnes mettent en doute l'intégrité des commissaires, nous apporterons les correctifs voulus.

* * *

[Français]

LA RÉSERVE DE KANESATAKE

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, on a fait état la fin de semaine dernière, dans plusieurs médias d'information, que des individus ont pris possession illégalement de résidences achetées par le gouvernement fédéral à Oka et que le seul critère qui a servi à cette prise de possession a été que le plus fort a toujours raison.

Comment le ministre des Affaires indiennes peut-il expliquer que la loi du plus fort règne toujours à Kanésatake et que les propriétés du gouvernement fédéral soient ainsi occupées illégalement?

[Traduction]

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'informer le député que le juge Réjean Paul et le négociateur Michel Robert ont mis sur pied une administration du logement et que les besoins de 178 personnes ont fait l'objet d'une évaluation. Les maisons ont été attribuées. Il y a quelques problèmes, mais, dans l'ensemble, le processus fonctionne bien.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, ce dont faisaient état les médias d'information n'était pas quelques petits problèmes, c'était un grave problème d'occupation illégale de propriétés du gouvernement fédéral.

Alors que la majorité des honnêtes citoyens s'inscrivent sur des listes d'attente pour obtenir l'usage de ces résidences, le ministre des Affaires indiennes confirme-t-il que ses fonctionnaires négocieraient des baux avec ceux qui ont pris possession

illégalement de ces résidences et cela afin d'en régulariser l'occupation le plus tôt possible?

[Traduction]

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, la situation au nord de la 344 demeure difficile, mais je suis heureux d'informer le député que, grâce aux progrès accomplis au sud de la 344 et au processus d'évaluation des besoins, nous avançons un peu vers la solution du problème dont j'ai hérité au nord de la 344.

* * *

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Selon de graves allégations, celui-ci aurait été mêlé au contrat de privatisation de l'aéroport Pearson.

Non seulement le premier ministre a rencontré de nombreuses reprises des personnes qui font partie du groupe Claridge, mais on se demande aussi maintenant s'il a conseillé le groupe Matthews dans l'élaboration de sa soumission.

Le premier ministre expliquerait-il à la Chambre la nature des conseils que, à titre d'avocat ou autrement, il a donnés à Jack Matthews lui-même ou au groupe Matthews en général relativement à la privatisation de l'aéroport Pearson?

• (1430)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit en français, je n'ai jamais conseillé qui que ce soit au sujet de la privatisation de l'aéroport de Toronto. L'allégation est dénuée de tout fondement.

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, le premier ministre a déjà prétendu qu'il ne pouvait être en situation de conflit d'intérêts parce que c'est lui qui a annulé le marché.

Étant donné que Matthews a refusé de faire un don à la campagne du premier ministre à la direction de son parti, préférant appuyer financièrement son principal concurrent, le premier ministre se soumettra-t-il à une enquête complète du conseiller en éthique pour ensuite déposer le rapport de celui-ci à la Chambre?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous n'en avons jamais parlé et il ne m'a pas donné un traître sou. Il n'y a donc absolument aucun conflit d'intérêts.

* * *

[Français]

LA RÉSERVE DE KANESATAKE

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes.

Alors que d'honnêtes citoyens souhaitent occuper au plus tôt les résidences achetées par le gouvernement fédéral, le processus normal d'attribution se bute à l'occupation illégale de ces dernières. Il y a occupation illégale à Kanésatake, et le ministre le sait.